

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LEGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

FRANCE

CONGRES DE SAINT-ETIENNE

La séance de clôture du "Congrès national ouvrier" de Saint-Etienne a été tenue le dimanche 1er octobre, et elle s'est terminée par un formidable échange de coups de poings, au lieu de finir par un échange d'idées.

Les phases de ce congrès ont été très diverses. On a beaucoup ri, et on s'est battu avec acharnement. A la dernière séance l'ordre du jour portait : 1. fin de la question des grèves ; 2. de la conquête des pouvoirs politiques dans l'Etat, et administratifs dans les communes.

Les citoyens Barette et Borde, l'un délégué des groupes de Rouen, et l'autre délégué des tailleurs de Paris, se sont livrés sur ces questions à toutes les fantaisies de cervaux en délire, et ont provoqué des rires dans la salle.

A un moment le citoyen Borde avoue qu'il ne mange que des pommes de terre et de la viande à dix-huit sous, bonne à donner aux chiens, et qu'il a l'intention de dire au bourgeois : Toi qui vas chez Ve-four faire des diners de 500 francs, il faut que tu disparaises.

Après le citoyen Borde, sont venus deux orateurs populaires; les citoyens Labusquière et Deynaud. Quand il a commencé la propagande de ses idées, le citoyen Labusquière a rencontré des hostilités, il n'a pas peur...

Parlons des mines, dit le citoyen Deynaud. Quel est le rôle actif du patron dans la mine ? Il n'en a pas, pas le moindre. Il se contente d'encaisser les bénéfices, et laisse le travail à ses ingénieurs, à ses employés, à ses mineurs.

Les compagnies de chemin de fer sont dans le même cas. Les actionnaires ne comprennent rien aux travaux, ils palpent l'argent. Si cet argent entrait dans la société, cela ne serait-il pas plus profitable aux travailleurs ?

L'orateur attaque la question militaire : Comment se gagnaient les batailles autrefois ? Est-ce avec les généraux ? Non, c'est avec les soldats. On a vu les Gallifet et autres capituler devant Sedan.

Il faut cependant des généraux, mais il faut bien plus de soldats. Quelle est la situation faite après la bataille, aux soldats, aux blessés, aux

veuves ? Une pension dérisoire qui leur permet de mourir de faim. (Tumulte, clamours : des lampions ! bataille.)

Deynaud : Gagnez votre argent, allez, tapez des pieds. Curieuse appréciation des grèves de Roanne et de Bessèges, d'après le citoyen Deynaud : " Il y a eu dernièrement deux grèves, l'une à Roanne, l'autre à Bessèges. Dans la première, les patrons avaient intérêt à ce que la grève se perpétuât, afin d'écouler le trop-plein de leurs magasins. (Vives protestations.)

Dans la seconde, au contraire, il fallait forcer les ouvriers à reprendre leur travail. Si la grève s'était prolongée jusqu'au mercredi, on était forcé d'éteindre les fourneaux le jeudi, et cela aurait entraîné une perte de 1 200 000 francs pour la compagnie. Celle-ci obtient, par suite d'une combinaison avec le gouvernement, l'envoi de troupes, qui avaient reçu l'ordre de fusiller les rebelles. On a voulu acheter l'ouvrier, mais il a repoussé dédaigneusement les offres des *remus*. C'est ce qui fait qu'il a été condamné à 6 mois de prison pour avoir soutenu les intérêts des travailleurs !

Voilà les insanités qui se débitent. Où peut-on aller avec cela ?

Le Docteur Pusey

Le docteur Pusey est mort le samedi 16 septembre, à 3 heures et demie de l'après-midi, à l'hôpital des convalescents, au couvent d'Ascot. Il s'est éteint paisiblement, sans douleur, après quelques jours de maladie; il y a une quinzaine de jours, il était occupé à préparer, pendant ses vacances, son cours d'hébreu pour la rentrée, d'après le nouveau règlement sur les études théologiques. Il fut atteint tout à coup d'une maladie nerveuse. Déjà, les années précédentes, il avait eu plusieurs maladies graves, une bronchite, une pleurésie et une maladie de cœur.

Pendant l'hiver, il ne quittait jamais sa résidence bien connue de Christ-Church. Là, au milieu de ses livres, il s'occupait de sa correspondance, et s'adonnait à l'étude pendant 10 à 12 heures par jour. C'était là tout son plaisir. Pendant les vacances, il quittait Oxford pour aller s'enfermer dans sa petite retraite d'Ascot, entourée de sapins, et s'y livrer seul à ses études favorites.

Miss Sellon, qui, profitant de son aide et de ses conseils, avait, il y a quelques années, travaillé à établir des couvents à Plymouth et à Londres, avait aussi avec lui fait construire un hôpital pour les convalescents, au milieu d'un champ de quarante acres, couvert de bruyère et de sapins, qu'elle avait acheté non loin d'Ascot. Il venait souvent de Londres pour y visiter les pauvres malades. C'était tout son plaisir de se trouver auprès d'eux, de les assister, et de voir le dévouement des Sœurs.

Ce fut là qu'il rendit le dernier soupir, entouré de ceux qui l'aimaient, et exprimant son dernier et unique désir, que ses restes mortels reposent là où il a vécu 43 ans avec son épou-

se, et où il a enseigné l'hébreu pendant 54 ans, c'est-à-dire dans la cathédrale et dans l'ancienne maison de Christ-Church.

Le Dr Pusey était né en 1800, et était par conséquent dans sa 83e année. Il avait épousé, en 1828, Maria-Catherine, fille cadette de feu John Raymond Barker.

Voici comment le cardinal Newman, dans son *Apologia*, publiée en 1864, rend compte de la part que le docteur Pusey prit au mouvement d'Oxford :

"... Ce fut dans ces circonstances que le Dr Pusey se joignit à nous. Je le connaissais depuis 1827-1828, et j'avais toujours eu pour lui une admiration enthousiaste. J'avais l'habitude de l'appeler *Oméga* le grand. Son grand savoir, son immense activité, son esprit studieux, son dévouement à la cause de la religion me subjuguèrent. J'éprouvai une grande joie lorsque, dans les derniers jours de 1833, il se montra disposé à faire cause commune avec nous. Son *Tract* sur le jeûne parut le 21 décembre.

"Cependant, il ne s'associa complètement au mouvement qu'en 1836, lorsqu'il publia son *Tract* sur le baptême.

"C'est alors qu'il nous donna une position et un nom. Sans lui nous n'aurions eu aucune chance, surtout en 1834, de faire aucune résistance sérieuse à l'attaque libérale. Mais le Dr Pusey était professeur, et chanoine de Christ-Church; il exerçait une grande influence par suite de ses profonds sentiments religieux, de sa munificence et de ses charités, de sa qualité de professeur, de ses liens de famille, et de ses bonnes relations avec les autorités de l'Université. Il fut pour le mouvement tout ce que peut avoir été M. Rose, mais il avait de plus ce qui manquait à M. Rose, l'amitié et la société intime et journalière de ceux qui avaient commencé le mouvement. Il leur était attaché par les liens d'une étroite et fidèle amitié. Il y avait désormais un homme qui pouvait être le chef des gens zélés qui, dans chaque partie du pays, adoptaient les nouvelles opinions. Il fit plus, il conduisit et soutint seul le mouvement.

"En 1829, lorsque MM. Froude, Wilberforce et Newman se rangèrent du côté de sir Robert Inglis, les deux partis se demandèrent seulement avec surprise pourquoi ils agissaient ainsi, et ils n'attachèrent aucune importance à ce fait.

"Quant au docteur Pusey, il put donner un nom, une forme et une personnalité à ce qui, sans lui, n'eût été qu'une masse sans organisation. Lorsque les divers partis se réunirent, afin de résister au gouvernement, nous avons pris à leur droite notre part au mouvement.

"Voilà comment il favorisa le mouvement. C'était un homme à larges vues. Il était plein d'espoir et d'assurance. Il n'avait aucune crainte des autres. Il y a des gens qui disent qu'il était plus près alors de l'Eglise catholique qu'il ne l'est maintenant. Je prie Dieu qu'il puisse être un jour beaucoup plus près de l'Eglise catho-

lique qu'il ne l'a été alors; car, je crois que, dans ses raisonnements, pendant tout le temps que je l'ai connu, il n'a jamais été d'accord en tout point avec l'Eglise.

"Lorsque je devins catholique, je me suis demandé souvent ce que deviendrait M. Pusey. Lorsque j'ai dit que je ne voyais pas en lui des symptômes m'indiquant qu'il ferait comme moi, j'ai été parfois peu charitable.

"Si la confiance dans sa mission est la chose essentielle pour un chef de parti, le docteur Pusey l'a eu. Il l'a bien prouvé dans la suite, en défendant le mouvement lorsque celui-ci fit un pas considérable vers Rome. Pour lui, il ne voulait pas s'en rapprocher, et il était alors de bonne foi.

"L'influence du docteur Pusey se fit bientôt sentir. Il remarqua qu'il fallait plus de modération, plus de gravité, plus de sentiment de responsabilité dans les *Tracts* et dans le mouvement. Ce fut lui qui fit changer le caractère des *Tracts*. Lorsqu'il nous donna son *tract* sur le jeûne, il lui donna son cachet. En 1835, il publia son traité sur le baptême, qui fut suivi d'autres *Tracts* écrits par différents auteurs. En 1836, il entreprit une traduction des *Peres*. Mais je dois en revenir à moi-même. Je n'écris pas l'histoire de M. Pusey ni celle du mouvement; néanmoins c'est un plaisir pour moi d'avoir pu ici introduire ces souvenirs, et rapporter des faits qui ont eu une si grande influence sur moi-même, qu'en les mentionnant ce n'est pas sortir de mon récit.

"Je crois que ce fut l'influence et l'exemple du Dr Pusey qui m'engagèrent et me firent engager les autres à faire des ouvrages et plus longs et plus soignés pour la défense des principes du mouvement. Je publiai alors un ouvrage où j'indiquai avec précision la position que nous occupions vis-à-vis de l'Eglise de Rome. Il était absolument nécessaire, et c'était pour nous un devoir, de faire le plus tôt possible des déclarations qui encourageassent et rassurassent nos amis, tout en repoussant les attaques de nos adversaires.

Ailleurs, dans ses lettres, le cardinal Newman dit encore en parlant du Dr Pusey :

"J'avais d'abord une grande difficulté à faire comprendre au Dr Pusey les différences d'opinions qui existaient entre nous. Lorsque, à la fin de 1838, on proposa de recueillir une souscription pour élever un monument à Cranmer, il voulait que nous souscrivions tous deux ensemble. Naturellement, je ne pouvais pas, et je le priai de souscrire seul. Il ne voulait pas. Il ne pouvait pas supporter la pensée de nous voir d'avis différents dans des questions d'importance. Il fut un temps où il ne voulait rien entendre de ce que je lui disais au sujet de mon inclination pour Rome.

"Le trouvant si déterminé, souvent je n'eus pas le cœur d'aborder ce sujet. Et alors je sus que, par affection pour moi, il abordait lui-même les sujets que j'avais traités, et je vis combien grande serait ma responsa-

bilité, si je lui faisais envisager les choses comme je les envisageais moi-même. Ne le connaissant pas alors aussi bien que je le connus dans la suite, je craignais de le bouleverser."

LÉON XIII

ET LE CHANT LITURGIQUE

(Du Journal de Rome)

Le Congrès international de chant liturgique, qui, à l'occasion du centenaire de Gui d'Arezzo, s'est réuni dans cette ville, vient de recevoir, à l'appui des décisions adoptées dans la séance de clôture du 15 courant, un bien précieux encouragement du Souverain Pontife. Il nous faut d'abord signaler le texte officiel de ces décisions, d'après le rapport suivant, dont le secrétaire du Congrès, Mgr Piacenza, a donné lecture dans la séance du 15 septembre :

"Le Congrès européen réuni à Arezzo dans le but d'honorer la mémoire de Guido Monaco, et de travailler à l'amélioration du chant liturgique, après avoir entrepris ses études dans l'esprit de la plus filiale soumission au Saint-Siège, et après avoir inauguré ses travaux sous les auspices de la bénédiction apostolique, est heureux de pouvoir témoigner de nouveau de son respect le plus absolu à la suprême autorité de l'Eglise, et de l'abandon le plus filial en la bonté paternelle de Celui que Jésus-Christ a constitué son vicaric ici-bas.

"Ayant constaté avec douleur que, depuis longtemps, le chant sacré dans les diverses parties de l'Europe, à peu d'exceptions près, se trouve dans un état déplorable, produit :

1. Par la divergence et le peu de correction des divers livres de chœur qui sont en usage dans les églises ; 2. Par les diversités de théorie des œuvres modernes, et par la variété et l'insuffisance des méthodes d'enseignement, soit dans les séminaires, soit dans les instituts de musique ;

3. Par le peu de cas que les maîtres modernes font du chant grégorien, dont il est à regretter que, même dans les rangs du clergé, on ne s'occupe pas comme il faudrait ;

4. Par l'oubli des saines traditions sur la manière d'exécuter le chant liturgique ;

"Le Congrès exprime les vœux suivants :

1. Que les livres de chœur en usage dans les églises soient aussi conformes que possible aux anciennes traditions ;

2. Que l'on encourage autant que possible l'étude et la diffusion des œuvres théoriques déjà faites ou à faire, et tendant à illustrer et à restaurer l'antique tradition du chant liturgique ;

3. Que, dans l'éducation du clergé, en fasse une place convenable à l'étude du chant grégorien, rappelant ainsi en vigueur et observant avec plus de soin les prescriptions canoniques sur ce point ;

4. Qu'à l'exécution du chant grégorien en notes égales et *mar-*

tes, on substitue l'exécution rythmique, conformément aux principes exposés par Gui d'Arezzo au chapitre XV de son *Microloge* ;

"5. Qu'à cet effet, toute méthode de chant sacré contienne les principes de l'accentuation latine."

Après avoir approuvé ces conclusions dans la séance de clôture du 15 courant, le Congrès a délégué une députation d'environ cinquante membres effectifs, appartenant aux diverses nations de l'Europe, afin de faire exprimer au Souverain Pontife la reconnaissance du Congrès pour la bénédiction apostolique reçue des l'ouverture des séances, et pour exprimer aussi les sentiments de sa plus complète soumission au Saint-Siège.

C'est avant-hier, dimanche, que la députation envoyée par le Congrès d'Arezzo a été admise à l'audience pontificale.

Sa Sainteté a reçu la députation dans la salle du Trône, où le président du Congrès, le révérend D. Guerrino Amelli, de Milan, a eu l'honneur d'offrir au Souverain Pontife un magnifique tableau représentant Gui d'Arezzo à l'audience de Jean XIX, d'après la peinture originale à fresque exécutée par le commandeur Bertini, de Milan, dans la villa Ponticelli, près de Varese.

Le Saint-Père a exprimé sa pleine satisfaction pour les honneurs rendus à la mémoire d'un génie qui a aussi bien mérité de la religion que de l'art musical, et qui a été une véritable gloire, non seulement pour l'Italie, mais pour le monde catholique tout entier. Il a montré aussi l'opportunité de cette glorification de Gui d'Arezzo, accomplie pendant que l'on prodigue des honneurs scandaleux à des hommes qui ont été rebelles à l'Eglise et à tout principe d'autorité. Enfin, le Souverain Pontife a vivement encouragé tous les membres du Congrès, dans la personne de ses représentants, à cultiver l'étude du chant ecclésiastique, et à rendre ainsi de plus en plus fécondes les décisions adoptées.

Cette audience, empreinte de l'affabilité la plus paternelle de la part de S. S. Léon XIII, et de la manifestation des meilleurs sentiments de zèle et de reconnaissance de la part des délégués du Congrès, n'a pas duré moins d'une heure et demie.

Le Souverain-Pontife a adressé des louanges toutes spéciales aux PP. Bénédictins de Solesmes, pour leur zèle à faire ressembler le chant liturgique. Le Pape a loué de même tout particulièrement M. l'abbé Damasse Guinot, maître de chapelle à Luçon, et son jeune élève M. Félix Paret, comme aussi le révérend D. Innocent Pasquali, dont Léon XIII avait apprécié, à Pérouse, il y a plusieurs années déjà, le talent musical et la patiente sollicitude à suivre les traditions de l'immortel Palestrina. En même temps, le Souverain-Pontife a interrogé les professeurs de séminaire présents à l'audience sur l'étude et l'enseignement du chant liturgique, et, après s'être enquis de tous les détails avec le plus vif intérêt, il les a puissamment encouragés à tra-

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

21 Octobre 1882—No 30

BELLAH

(Suite)

—Vous voyez, commandant, dit Hoche, que M. Francis vous a rendu son estime. Vous voudrez bien m'excuser de ne pas me montrer aussi prompt. A mes yeux vous êtes toujours coupable, au moins d'une excessive imprudence. La vérité est que nous avons, grâce à vous, un Bourbon sur les épaules. Je n'ai pas besoin de vous énumérer les malheurs qu'une telle complication porte en soi ; mais comment puis-je concevoir que les incidents suspects de votre voyage n'aient pas éveillé plus sérieusement votre défiance ?

Un seul point mis en lumière dans une trame dont nous avons été la dupe suffit souvent à nous en faire aussitôt saisir tous les fils. Ce fut ainsi que la mémoire de Hervé rassembla instantanément, de manière à en former un corps de délit complet, toutes les circonstances équivoques de sa campagne, la réserve

extrême de l'Ecoisaise, les scènes du château de la Groach, le langage et l'insistance étrange de Bellah sur la lande aux Pierres, et enfin le caractère mystérieux de l'individu qui avait suivi mademoiselle de Kergant dans son excursion nocturne. Ce dernier souvenir pénétra plus profondément que tous les autres dans le cœur ulcéré du jeune homme.

—Mon général, dit-il, j'ai été joué et bafoué indignement. Ma sœur est une enfant qui a cru se prêter à une excellente plaisanterie. Quant aux autres... Le commandant Pelven acheva sa pensée par un signe de tête lent et prolongé qui indiquait un amer ressentiment.

Le général s'était approché d'une fenêtre : il demeura quelques instants les yeux fixés dans le vide et les sourcils contractés, comme en proie à une pénible irrésolution ; puis se retournant soudain : — Je suppose, reprit-il, que je prenne sur moi de vous rendre votre liberté, quel usage en feriez-vous ? car je ne puis songer à vous employer, quant à présent du moins. — Voyons, que feriez vous ?

—J'irais droit aux chouxans, droit aux quartiers du prince, puisque prince il y a.

—Êtes-vous fou ? —Je reprendrais mon nom et mon titre, continua le jeune homme avec haleur ; car j'ai besoin du privilège qu'il me donne pour dire au héros de cette comédie jouée à mes dépens :

Monsieur ou monseigneur, peu m'importe, voici un gentilhomme comme vous qui vous, demande compte du péril où vous avez mis, par un calcul déloyal, non sa vie, mais son honneur.

—Et ses amours, ajouta le général en riant et en levant le bras par un mouvement charmant de jeunesse. Par ma foi ! Hervé, si c'est une folie, elle me plaît. Je ne suis pas né gentilhomme, bien loin de là, comme vous savez ; mais j'ose dire que je le serais devenu dans le temps où il ne fallait pour cela que le goût des aventures, avec deux grains d'audace dans le cœur. Toutefois ce projet est absolument déraisonnable, et je ne puis rien dire à l'appui, si ce n'est que je ferai de même à votre place. Quoi qu'il en soit, s'il vous arrivait malheur, vous laissez ici des compagnons qui courent sus au mandarin pour vous délivrer ou vous venger. N'est-il pas vrai, Francis ?

—Je pars avec lui, moi, dit Francis, pour voir les dames de la cour.

—Vous voudrez bien m'attendre, monsieur. — Pelven, reprenez votre épée ; mais je vous conseille de quitter l'uniforme. Il faut aussi vous munir de ce malheureux sauf-conduit. Autrement il vous serait impossible de pénétrer chez ces messieurs, qui sont en force et sur le pied de guerre dans toute la contrée. — Et attendez, poursuivit le général, en écrivait

deux lignes à la hâte sur un carré de papier, cachez cela dans la doublure de vos habits, afin d'être également en mesure vis-à-vis de la république.

—Mon général, votre bonté me rend confus.

—Je voudrais vous faire oublier ce mauvais quart d'heure. Pelven. Allez maintenant à la garde de Dieu. J'espère que vous me quittez sans rancune.

Hervé prit de ses deux mains la main que le général lui offrait, et la serra avec émotion. — Adieu, général, dit-il, je vais acheter le droit de vous revoir et de continuer à vous servir.

—Non pas moi, dit Hoche, jamais moi ; mais la France, mais la république, la république forte, patiente et généreuse.

—C'est comme je l'entends, dit Hervé. Il s'inclina avec une courtoisie affectueuse, et sortit accompagné de Francis.

Quelques instants plus tard, Pelven et le petit lieutenant galopèrent dans la direction de Rennes ; mais, au bout de deux lieues, Hervé dut prendre un chemin de traverse afin d'éviter de traverser la ville, qui pouvait être dangereuse pour lui. Ce fut là que les deux jeunes amis se séparèrent, deux heures environ avant le coucher du soleil, l'un pour retourner près du général en chef, l'autre pour courir les nouveaux

hasards où le poussaient, contre tous les conseils de la prudence, les sentiments fougueux de l'homme outragé et de l'amant jaloux.

IX

Bois ton sang, Beaumanoir ; ta soif se passera. (Ancienne Ballade.)

Le lendemain, à la même heure avancée du jour, le commandant Pelven, en petite tenue militaire, parcourait la route de Pélau à Ploermel, et il essayait, en pressant le pas de son cheval, de gagner cette dernière ville avant que l'orage qui menaçait dans le ciel eût éclaté. Une nuée sombre s'étendant jusqu'à l'horizon, s'abaissait peu à peu vers la cime des grands arbres au feuillage immobile. Par intervalles, la poussière du chemin se mouchetait de larges gouttes d'eau. Aux alentours, dans la campagne, régnait ce silence inquiet, ce calme solennel où la nature tout entière semble se recueillir à l'approche du danger. Soudain un éclair déchira profondément les flancs du nuage ; une double détonation éclatante fit tressaillir le sol ; en même temps, un déluge de grêle et de pluie se précipita du ciel entr'ouvert, en obscurcissant le jour d'une brume épaisse. Le cheval du voyageur, ébloui par la foudre, avenglé par la pluie, fit un bond de côté, s'arrêta court, puis repartit tout à coup au galop avec un empor-

tement impétueux que son maître ne put réussir à dompter.

Pelven avait fini par s'abandonner sans résistance, et non sans une sorte de sensation agréable, à cette course furieuse à travers les éléments déchaînés, quand, à un détour de la route il faillit être renversé par le choc d'une dizaine de cavaliers qui venaient à sa rencontre, et qui passèrent, comme un tourbillon, à ses côtés. Hervé n'eût que le temps de reconnaître des dragons de la république et de leur demander ce qui les pressait si fort ; mais la rapidité avec laquelle il continuait d'être entraîné et les bruits formidables de la tempête ne lui permirent pas d'entendre la réponse. Il vit seulement un des soldats se retourner en lui faisant un geste de la main comme pour l'engager à ne pas poursuivre son chemin. A une demi-lieue de là, Pelven aperçut une nouvelle troupe de cavaliers qui accourait sur lui avec la même apparence de hâte et de désordre. Le jeune commandant, qui s'était enfin rendu maître de son cheval, se plaça au travers de la route et fit un signe aux fuyards, — car ces gens n'avaient guère la mine de marcher à l'ennemi.

(A continuer)

vailler de plus en plus à la restauration de la musique sacrée.

SOMMAIRE

France. Le docteur Pusey. Leon XIII. FEUILLETON — Bellah (A suivre). Excursion au Nord-Ouest.

ANNONCES NOUVELLES

A vendre. — Mlle veuve Olivier Duplessis. A. J. Turcotte, marchand épicer. Terre à vendre. — Mlle Marianne Marcotte.

CANADA

QUEBEC, 21 OCTOBRE 1882

EXCURSION

NORD-OUEST.

D'Emerson à Québec

(SUITE)

Quatre heures sont bientôt passées quand on visite une ville intéressante ; aussi ce fut avec regret que je me vis pour ainsi dire forcé de quitter Détroit afin de suivre les excursionnistes d'Ontario jusque dans leur capitale.

Nous nous rendons à la gare du Canada Southern vers midi pour prendre le train qui se dirige au sud vers le lac Érié, longeant sur tout le parcours, distance d'une quinzaine de milles environ, la rivière Détroit. Les paysages sont très attrayants et la campagne m'a paru très riche sur tout le trajet.

D'Ambertsburgh à St-Thomas, le pays n'offre rien qui puisse intéresser. Nos compagnons de voyage commencent à nous quitter ; à St-Thomas les adieux commencent à se faire, et depuis St-Thomas jusqu'à Toronto, nous perdons plusieurs de nos plus intimes amis, entre autres notre charmant secrétaire, M. Climie et madame Climie, M. Weld, madame et mademoiselle Weld ; cette dernière rédige en partie le Farmer's Advocate, un des meilleurs journaux d'agriculture que nous connaissions.

Comme procureur de la couronne, il adressait hier la parole aux jurés dans la cause de la reine contre Turgeon accusé de viol ; et dans le cours de ses remarques, il a bien voulu avoir un mot pour moi. Ca été une insulte toute gratuite de sa part et une attaque grossière qui dénotent chez lui l'ignorance et le manque de jugement.

Il m'a accusé de m'être rendu coupable de l'offense qu'on appelle en droit " compound felony." Sait-on ce qu'il suffit de faire, suivant M. Dunbar, pour se rendre coupable " of compounding of felony ?

Il suffit de faire ce que j'ai fait : écrire à un homme accusé de félonie qu'il va être poursuivi en justice. C'est là l'opinion de M. Dunbar, substitut du procureur général à Québec, un avocat représentant la couronne dans les affaires criminelles. Ce monsieur est déjà vieux dans la pratique du droit, il l'a dit, peut-être l'est-il trop. Pour moi, je ne suis encore qu'un jeune avocat, et n'ai guère pratiqué comme tel que dans les cours civiles. Il est une chose cependant que je sais et qu'un avocat de la couronne ne devrait pas ignorer. Je sais ce que c'est que l'offense qu'on appelle " compound felony," et si M. Dunbar veut l'apprendre, qu'il ouvre ses auteurs de droit criminel. Il y verra que pour être coupable " of compounding of felony," il faut accepter de l'argent ou une récompense quelconque sur promesse de ne pas poursuivre une félonie. C'est une chose que tous les avocats connaissent, et il faut avoir toute la suffisance de M. Dunbar, avocat de la couronne, pour l'ignorer. Il a donc montré

de l'ignorance en m'accusant de m'être rendu coupable de cette offense.

Il a aussi manqué de jugement et de savoir vivre en faisant contre moi la sortie qu'il a faite. Il fallait voir ce procureur de la couronne monté sur ses grands chevaux, frappant d'estoc et de taille, blâmant celui-ci, accusant celui-là, et donnant dans une exaltation telle, que chacun dans la cour se demandait s'il avait perdu la tête. Il a failli dans sa harangue oublier le prisonnier à la barre tant il était loin de son sujet.

Il oubliait, cet avocat d'expérience, que si un membre du barreau manqué son devoir dans une cause, c'est au président de la cour à y voir et non pas au procureur de la couronne. Et comment se fait-il que la cour n'ait pas eu un mot de blâme pour moi dans cette affaire ? Monsieur Dunbar, je vous désigne dans votre prochaine parade les honorables Juges Tessier et Cross ; dites-nous de quelle offense ils se sont rendus coupables. Vous ne nous le direz probablement pas, car je suppose que toute votre énergie est passée dans votre harangue d'hier. La manière paisible dont vous avez reçu le compliment du docteur Marsan, qui vous a dit que vous n'étiez pas un gentilhomme, me l'indique à l'évidence.

Plusieurs de mes confrères, plus vieux que moi dans la profession, me conseillent de traduire, le Procureur de la Couronne devant le barreau pour avoir insulté publiquement et gratuitement l'un de ses membres. Je n'en ferai rien, j'ai autre chose à faire.

Maintenant, un avocat du calibre de M. Dunbar, qui croit se faire un nom en insultant les membres de sa profession, un avocat qui ignore son droit criminel des choses que tous ses confrères connaissent, un avocat qui n'est pas capable de parler aux jurés un français compréhensible, un avocat qui met de la passion là où il ne doit y avoir que de la froideur, qui s'emporte au point de ne savoir ce qu'il dit, et qui manque aux convenances les plus strictes, un avocat comme celui-là doit-il occuper plus longtemps la charge de procureur de la couronne ?

Monsieur le Rédacteur, Je viens humblement vous prier de vouloir bien m'accorder l'usage de votre journal pour déplorer un état de chose à la fois désolant et condamnable, et qui plus est tout à fait contraire à la moralité.

Je veux parler de nos cours de justice, ces lieux où l'on ne devrait puiser que les bons exemples, et où devrait enseigner à cette jeune population canadienne la manière de vivre et de se conduire dans la saine doctrine. Hélas ! ce n'est pas ce qui se passe actuellement qui sera de nature à édifier notre jeune génération. Je veux parler de Virginie Paine contre Turgeon ; c'est dans cette cause que se déroule une scène de scandales que les plus mauvais romans n'ont jamais contenus. Celui qui a assisté seulement cinq minutes à cette audience, a pu se rendre compte bien facilement combien ces sortes de procès sont de nature à corrompre et à conduire nos jeunes gens dans la voie du crime.

On est étonné ensuite des désordres qui se commettent au milieu de nous, eh ! bien, je dis sans crainte d'être contredit, qu'un jeune homme en dépit de ses bonnes mœurs qui assiste à ces audiences s'en retourne l'esprit et le cœur bouleversés, et le germe du mal à déjà fait son œuvre. Je suis surpris au suprême degré qu'on ne prenne pas le moyen que ces causes soient instruites à huis-clos, ce serait, je crois, un grand pas de fait en faveur de la civilisation et de la morale outragée. Je serais heureux aussi M. le Rédacteur si je voyais la presse unanime à condamner ces abus, et je dis que si la presse ne fait et cause sur ce sujet nous ne verrions plus de tels scandales se dérouler sous les yeux de plusieurs centaines de jeunes gens, et aussi pour un grand nombre d'hommes mariés qui n'ont pas du tout besoin de ces tristes leçons, le cœur est trop fragile pour l'exposer ainsi. Je vous remercie d'avance, M. le Rédacteur, pour la publication de ces quelques remarques qui, j'en ai l'intime conviction, seront prises en bonne part par ceux à qui elles s'adressent, et porteront leurs fruits.

UN PÈRE DE FAMILLE. Village Lanzone, 20 octobre 1882.

A Monsieur le rédacteur du Courrier du Canada. Monsieur,

Nous voyons dans les colonnes de votre journal, en date du 19 courant, sous le titre et la signature de " Encourageons les bonnes œuvres," un entrefilet qui pourrait fort bien ne pas servir le but auquel il est destiné. Sans s'arrêter à d'autres commentaires auxquels pourrait se prêter cet article, nous vous prions de publier, comme rectification, que notre candidature n'a eu d'autre motif que celui d'aider une bonne œuvre, tout en cherchant à connaître la popularité

apparente de chacun de nous, abstraction faite de principes politiques ; car, il est à notre connaissance personnelle que dame politique a déjà nui à un but aussi louable que celui que nous voulons atteindre.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur, Vos obéissants serviteurs : DR WM. LAMONTAGNE. DR A. A. MARSAN.

Conseil de ville Il y a eu séance du conseil de ville, hier soir, présidée par Son Honneur le maire. Étaient présents MM. les conseillers et échevins Chouinard, Guay, Aré, Hearn, Rhéaume, Rinfret, Brousseau, Vallière, Kain, Johnson, McWilliam, Miller, Molony, Vincent et Peachy.

Lecture d'une lettre du secrétaire du conseil des arts demandant l'usage de toute la partie ouest de l'étage supérieure de la salle Montcalm pour les classes de l'école de dessin.

Lecture d'une lettre de M. L. N. Carrier au nom d'une compagnie dont les membres seront connus plus tard, offrant d'acheter de la corporation l'aqueduc de la ville, demandant le contrôle de ce département et offrant de construire un nouveau tuyau et de fournir l'eau aux contribuables à des taux connus entre les deux parties.

Rapport du comité des finances en faveur de l'augmentation du salaire des opérateurs du télégraphe d'alarme, MM. Bégin & Moreau.

Le rapport en faveur de l'achat de 1000 pieds de tuyaux " Rob-Roy " pour les incendies est adopté.

Le rapport en faveur de l'augmentation de salaire de MM. Coleman et Gingas est renvoyé devant le comité des finances, avec instruction de faire rapport sur les augmentations nécessaires, s'il y a lieu, du salaire des autres employés de la corporation.

Les autres ordres du jour sont remis à une prochaine séance du conseil. A dix heures le conseil s'ajourne.

L'association conservatrice de Québec C'est le nom qui vient de prendre une association formée dans le but de promouvoir tout spécialement les intérêts industriels, commerciaux et agricoles du district et de la ville de Québec.

Les membres fondateurs, au nombre d'une soixantaine, se réunissaient avant hier soir, dans les salles de la nouvelle association, No 18, rue de la Fabrique, signaient la constitution et procédaient de suite à l'élection de leurs officiers.

Voici d'ailleurs un résumé des procès verbaux de cette première séance.

ASSOCIATION CONSERVATRICE DE QUÉBEC. Salles No 18, Rue de la Fabrique

A la première assemblée régulière des fondateurs de cette association tenue, le 17 octobre courant, sous la présidence de M. A. C. P. R. Landry, Ecr., M. P., il a été résolu unanimement : " que le Bureau des Directeurs provisoires de l'Association Conservatrice de Québec soit composé comme suit, et qu'il demeure en charge jusqu'au troisième lundi de janvier prochain."

Présidence Honoraire. — 1er Sir N. F. Belleau, K. C. M. G. ; 2e M. W. Sharples, Ecr., Directeur de la Banque Union ; 3e M. Joseph Hamel, Ecr., Vice-Président de la Banque Nationale.

Président actif. — A. C. P. R. Landry, Ecr., M. P.

Vice-présidents. — 1er Col. M. W. Baby, II H. Cyrias Pelletier, Ecr., avocat ; 2e M. F. Carbray, Ecr., M. P. P.

Trésorier. — J. F. Belleau, Ecr., agent d'assurances.

Secrétaires Correspondants. — 1er Ths. Chase Casgrain, Ecr., avocat ; 2e N. E. Dionne, Ecr. M. D.

Secrétaires Archivistes. — 1er L. F. Burroughs, Ecr., avocat, 2e V. W. LaRue, Ecr. N. P.

Bibliothécaire. — Alphonse E. Demers, Ecr. cop. du " Canadien "

Comité de Régie. — Elisée Beaudet, Ecr., Directeur de la Banque Nationale, J. B. Forsyth, Ecr., marchand, Isidore N. Belleau, Ecr. avocat, James Carrell, Ecr., Arthur J. Turcotte, Ecr., marchand.

Il a aussi été résolu unanimement que la séance d'inauguration de cette association aura lieu, le lundi 30 octobre courant, dans ses salles, et que le président actif, A. C. P. R. Landry, Ecr., M. P., prononcera le discours d'ouverture en français et en anglais.

EUROPE FRANCE Paris, 20 octobre 1882.

A Montceau-les-Mines, des fauteurs de désordre ont tenté vainement de faire sauter à la dynamite la maison du président de la Compagnie.

ANGLETERRE Londres, 20 octobre 1882. 20 000 mineurs du Yorkshire an-

noncent une grève si leurs salaires ne sont pas augmentés.

Une flature de coton des environs de Macesfield a brûlé ; perte 50 000 livres sterling.

M. Parnell convoque ses amis et partisans à une réunion spéciale, avant la réouverture du Parlement.

La Ligue nationale irlandaise a nommé secrétaires honoraires MM. Healy, Brennan et Harrington ; trésoriers M. M. Biggar et Webb.

M. Trévélyan, secrétaire en chef l'Irlande, constate que les relations entre propriétaires et tenanciers s'améliorent, que les fermages et payent, que l'intimidation est en décroissance, et qu'enfin, depuis 6 mois, il n'y a pas eu de collision entre le peuple et la police.

La garde à cheval, revenue d'Egypte, a paradé aujourd'hui à Londres, et a été acclamée.

ITALIE Rome, 20 octobre.

Les vaisseaux arrivant de la Floride et du Texas sont soumis à la quarantaine, à cause de la fièvre jaune.

RUSSIE Saint-Petersbourg, 20 octobre.

A la dernière session du Conseil de l'Empire, on a résolu de restituer une grande partie des biens confisqués dans les gouvernements de l'Ouest.

D'après le rapport du commandant du vapeur " Louise," un navire de commerce s'est joint au " Varna," de l'exposition antique hollandaise, en route vers les bouches de l'Énisséï ; les deux vaisseaux sont entourés de glaces dans la mer de Kara, à 80 milles du continent. Le vapeur " Louise " les a quittés le 22 septembre, après leur avoir porté secours pendant deux jours.

Ajoutons à tous ces avantages la modicité des prix qui sont à la portée de la bourse de tout le monde, et nous croyons que la plus grande partie des voyageurs visiteront cet hôtel.

COUL D'ASSISES SENTENCES Dernière audience, 20 octobre.

A trois heures moins un quart, la Cour entre en séance et rend les arrêts suivants :

Edouard Jacques, trouvé coupable d'homicide involontaire, est condamné à deux mois de réclusion dans la prison commune du district ;

Théophile Turgeon, déclaré coupable d'assaut simple, est condamné à deux ans de détention dans le pénitencier.

Dineen, Grenon et Bolduc fournissent le cautionnement exigé par la loi en attendant l'instruction de leur procès à un prochain terme, et la Cour se retire.

NOTES COMMERCIALES (Du Monteur du Commerce) :

Six steamers ont, la semaine dernière, quitté la Nouvelle-Orléans, en destination de l'Europe, avec une cargaison totale de 860,000 minots de blé. L'exportation du blé pendant le mois d'août 1882, par la Nouvelle-Orléans, a dépassé celle du même mois 1881, de 1,000,000 de minots.

On annonce qu'un lot de beurre canadien de 3,000 livres, en destination de Boston, a été saisi à Valleyfield, alors que la personne en charge essayait de passer sa marchandise en fraude. En cherchant à sauver le paiement des droits qui étaient d'environ \$120, le propriétaire de ce lot a perdu \$600.

Les exportations californiennes de Tokay et Muscat sont cette année de beaucoup plus considérables que celles des années précédentes. La vendange sur les côtes de la Californie a été cette saison très abondante ; par contre les poires sont rares et les fruits de choix seront très chers.

Les Américains du sud mettent du sable dans leur coton et répondent à toute réclamation que c'est la faute du vent. Plus forts qu'eux les Arabes introduisent dans les sacs de dattes des boulets de canon de douze à quinze livres. Ces honnêtes négociants répondraient probablement à toute remontrance, que la faute d'une telle addition de poids est imputable à Sir Garnet Wolseley.

POPULARITÉ Il était depuis longtemps connu que le marchand le plus populaire de Québec était M. Honoré Gagnon & cie, propriétaire de la maison Jacques Cartier, St Roch. Il suffit d'être entré une fois dans ce magasin et d'y avoir fait des achats pour connaître les raisons de cette popularité.

Le bon marché extraordinaire auquel M. Gagnon vend ses marchandises et la politesse avec laquelle les pratiques sont servies, font que le public est presque unanime à décerner à M. Gagnon le titre de marchand le plus populaire de Québec.

C'est ce qui vient d'être décidé au bazar en faveur de l'hospice du Sacré-Cœur tenu à la Salle Jacques Cartier la semaine dernière. Voici le résultat de la votation qui s'est terminée le 14 courant au soir, à l'effet de connaître le marchand le plus populaire : M. Honoré

CALENDRIER. — Québec, le samedi 21 octobre 1882, 102 jour de la Lune. Il y a eu premier quartier le jeudi 19 octobre, à 7 heures 10 minutes du soir.

Le jour dure 10 heures 35 minutes, et la nuit 13 heures 25 minutes ; le Soleil se lève à 6 heures 27 minutes, et se couche à 5 heures 2 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 32 degrés et 5 dixièmes.

La Lune se lève aujourd'hui à 2 heures 09 minutes du soir, et se couche demain à 1 heure 21 minutes du matin.

COMITÉ DE CONSTRUCTION. — Il y aura mardi soir, aux salles du Cercle catholique, réunion des membres du Comité de Construction du Cercle catholique.

Tous les membres sont priés d'être présents afin de recevoir le rapport du trésorier du susdit comité. Le comité a payé jusqu'à ce jour la somme de \$7,000 sur les \$9,000 qu'il devait pour l'achat de la propriété Turcotte. Il lui reste encore en main un certain montant dont il devra disposer pour achever de payer la dette de deux mille dollars qui restent dus.

LA MORT PAR LE CHLOROFORME. — A l'enquête tenue hier devant le Coroner, les docteurs Ross et Henry Russell ont été examinés. L'enquête a été ajournée à lundi.

Les funérailles du jeune Shen ont eu lieu hier après midi.

INCENDIE A ETCHÉMIN. — Le feu a détruit hier après midi, à Etchemin, les bâties ou M. Edson Fitch faisait sécher le bois pour sa fabrique d'allomettes Il y a une légère assurance. Une de ces bâties avait été construite récemment et on y faisait sécher le bois à la vapeur.

VOTATION. — La votation en faveur de l'église la plus populaire s'est terminée hier soir au bazar Ste-Brigitte. La chapelle de Facile Ste-Brigitte a obtenu la majorité des votes, 609 voix, l'église Ste-Patrice 489 et celle du Havre aux diamants 317.

BIBLIOPHILIE. — La dernière livraison des " Nouvelles Soirées Canadiennes " est fort intéressante.

Elle contient le sommaire qui suit : 1 Le doute et la foi... A. M. 2 Chronique... E. Gagnon. 3 La poésie française au Canada... B. Sulte. 4 Conférence sur la charité. L'abbé Bruchési.

PAS DE CRAINTE. — Ne vous moquez ni de la poudre, ni du rhumatisme. L'huile St-Jacob est un remède sur contre le dernier, au moins.

COMMISSAIRES DU HAVRE. — Cette cour était au grand complet jeudi sous la présidence de R. P. Valin, écr. M. P., pour entendre la plainte de Richard Parvis, capitaine du Consul, contre le Pilote J. Bte Conillard. L'accusation comportait 2 charges : 1o ne pas avoir exhibé sa branche — diplôme de pilote, 2o être venu à bord en état d'ivresse. La preuve a été écartée contre le capitaine, et a été établie qu'il avait agi avec brutalité ; assailli le pilote qui était complètement dans son droit, et en outre que le pilote était parfaitement sobre suivant son habitude constante, et qu'il n'avait pas pris une goutte de liqueur. La plainte a été déboutée avec dépens, et le pilote honorablement acquitté.

M. Amyot de la société Blanchet et Amyot & Pelletier, défendait le pilote, et la poursuite était représentée par M. Alley.

L'ONGUENT ET LES PILULES DE HOLLOWAY. — Bien que la santé soit préférable aux honneurs, combien peu cependant on s'occupe de la première tandis que l'on désire ardemment obtenir ces derniers. Plusieurs personnes permettent à leurs forces de se dissiper faute de ne pas

Il est très important pour tous ceux qui doivent aller visiter Montréal de savoir que l'hôtel le plus central et le mieux tenu de Montréal est sans contredit le splendide Hôtel Richelieu. On trouve à ce magnifique établissement tout le confort désirable à des prix très réduits.

La salle à dîner de cet hôtel est un vrai bijou en son genre : elle est élégamment garnie en gravures, artistiquement décorée de peintures du plus beau choix.

Les mets qui sont servis chaque jour ne laissent rien à désirer, et sont apprêtés avec tout l'art culinaire requis pour constituer une excellente cuisine.

Le grand choix que le consommateur peut faire sur la carte est propre à satisfaire les goûts des plus difficiles.

Quant à ce qui regarde le service, on saurait difficilement trouver mieux dans aucun autre hôtel de la Province. Les ordres sont exécutés par les servants avec la plus grande promptitude.

M. Ducher mérite des félicitations pour la manière habile avec laquelle il tient ce somptueux établissement. M. St-Arnaud, gérant de l'hôtel, est d'une politesse et d'une courtoisie digne d'éloge, à l'égard de tous ceux qui visitent ce magnifique hôtel. Une sonnette électrique ne contribue pas pour peu à la prompte exécution des ordres donnés.

Comme les voitures de cet hôtel de première classe, sont toujours à l'arrivée et au départ des trains du chemin de fer et des vapeurs, on ne saurait donc mieux faire que d'aller et juger par nous-même des nombreuses avantages que le public voyageur y rencontrera en tout temps.

Ajoutons à tous ces avantages la modicité des prix qui sont à la portée de la bourse de tout le monde, et nous croyons que la plus grande partie des voyageurs visiteront cet hôtel.

PETITES NOUVELLES

CALENDRIER. — Québec, le samedi 21 octobre 1882, 102 jour de la Lune. Il y a eu premier quartier le jeudi 19 octobre, à 7 heures 10 minutes du soir.

Le jour dure 10 heures 35 minutes, et la nuit 13 heures 25 minutes ; le Soleil se lève à 6 heures 27 minutes, et se couche à 5 heures 2 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 32 degrés et 5 dixièmes.

La Lune se lève aujourd'hui à 2 heures 09 minutes du soir, et se couche demain à 1 heure 21 minutes du matin.

COMITÉ DE CONSTRUCTION. — Il y aura mardi soir, aux salles du Cercle catholique, réunion des membres du Comité de Construction du Cercle catholique.

Tous les membres sont priés d'être présents afin de recevoir le rapport du trésorier du susdit comité. Le comité a payé jusqu'à ce jour la somme de \$7,000 sur les \$9,000 qu'il devait pour l'achat de la propriété Turcotte. Il lui reste encore en main un certain montant dont il devra disposer pour achever de payer la dette de deux mille dollars qui restent dus.

LA MORT PAR LE CHLOROFORME. — A l'enquête tenue hier devant le Coroner, les docteurs Ross et Henry Russell ont été examinés. L'enquête a été ajournée à lundi.

Les funérailles du jeune Shen ont eu lieu hier après midi.

INCENDIE A ETCHÉMIN. — Le feu a détruit hier après midi, à Etchemin, les bâties ou M. Edson Fitch faisait sécher le bois pour sa fabrique d'allomettes Il y a une légère assurance. Une de ces bâties avait été construite récemment et on y faisait sécher le bois à la vapeur.

VOTATION. — La votation en faveur de l'église la plus populaire s'est terminée hier soir au bazar Ste-Brigitte. La chapelle de Facile Ste-Brigitte a obtenu la majorité des votes, 609 voix, l'église Ste-Patrice 489 et celle du Havre aux diamants 317.

BIBLIOPHILIE. — La dernière livraison des " Nouvelles Soirées Canadiennes " est fort intéressante.

Elle contient le sommaire qui suit : 1 Le doute et la foi... A. M. 2 Chronique... E. Gagnon. 3 La poésie française au Canada... B. Sulte. 4 Conférence sur la charité. L'abbé Bruchési.

PAS DE CRAINTE. — Ne vous moquez ni de la poudre, ni du rhumatisme. L'huile St-Jacob est un remède sur contre le dernier, au moins.

COMMISSAIRES DU HAVRE. — Cette cour était au grand complet jeudi sous la présidence de R. P. Valin, écr. M. P., pour entendre la plainte de Richard Parvis, capitaine du Consul, contre le Pilote J. Bte Conillard. L'accusation comportait 2 charges : 1o ne pas avoir exhibé sa branche — diplôme de pilote, 2o être venu à bord en état d'ivresse. La preuve a été écartée contre le capitaine, et a été établie qu'il avait agi avec brutalité ; assailli le pilote qui était complètement dans son droit, et en outre que le pilote était parfaitement sobre suivant son habitude constante, et qu'il n'avait pas pris une goutte de liqueur. La plainte a été déboutée avec dépens, et le pilote honorablement acquitté.

M. Amyot de la société Blanchet et Amyot & Pelletier, défendait le pilote, et la poursuite était représentée par M. Alley.

L'ONGUENT ET LES PILULES DE HOLLOWAY. — Bien que la santé soit préférable aux honneurs, combien peu cependant on s'occupe de la première tandis que l'on désire ardemment obtenir ces derniers. Plusieurs personnes permettent à leurs forces de se dissiper faute de ne pas

vailler de plus en plus à la restauration de la musique sacrée.

Tout, en un mot, a contribué, dans cette audience, à mettre en relief l'importante mission du chant ecclésiastique, et la haute protection assurée par le Saint-Siège à tous ceux qui se dévouent pour rendre à cette mission son véritable caractère.

une absence de dix-huit jours, et après avoir accompli le plus beau voyage qu'il nous ait été donné encore de faire, en compagnie de gens gais, courtois et remplis des meilleures dispositions à l'égard des excursionnistes de la province de Québec. J'espère que l'année prochaine nous aurons le plaisir de saluer ces braves journalistes, dans un endroit qui ne sera pas très éloigné de Québec. C'est le souhait le plus ardent que je forme, de concert avec tous ceux qui ont pris part à l'excursion de 1882.

Qui sera Orateur ? Sous ce titre l'Electeur, journal libéral, publie un premier-Québec en faveur de la nomination de l'honorable M. Blanchet comme orateur. Notre confrère fait preuve en cette affaire d'une grande impartialité pour laquelle nous lui présentons nos félicitations. La question est vitale au point de vue des intérêts de notre province, et nous espérons qu'il continuera à nous donner son appui pour réclamer un droit aussi précieux.

" A mesure, dit-il, que l'époque où la session fédérale, qui devra avoir lieu l'avance, les prétentions à la présidence de la Chambre des Communes se dessinent à l'horizon. On sait avec quel talent et quelle impartialité l'hon. M. Blanchet de Lévis a rempli cette haute position pendant le dernier Parlement. Il s'est acquitté de cette tâche difficile avec grand honneur pour lui et sa race, et avantage pour la Chambre.

Nous avions donc raison de croire qu'on ferait pour l'honorable M. Blanchet ce que l'on fit autrefois pour l'hon. M. Cokburn, c'est-à-dire qu'on le réélirait de nouveau Orateur des Communes. Ce poste lui appartient, nous nous plaçons à le reconnaître, bien qu'entretenant des vues politiques contraires à celle du Dr Blanchet. Mais c'est le devoir d'un bon journaliste — et nous avons la prétention de l'être — de reconnaître en temps et lieu le mérite de ses adversaires comme de défendre les intérêts de sa Province."

MM. les abbés Côté et Moisan, vicaires à la Basilique, sont partis ce matin pour un voyage en Europe.

Des dépêches télégraphiques de Winnipeg annoncent la mort du Dr Schultz, qui vient d'être nommé sénateur, en vertu d'une disposition nouvelle du gouvernement qui a accordé cinq sénateurs à la province de Manitoba.

C'est aujourd'hui qu'a lieu la votation dans le comté des Deux-Montagnes.

CORRESPONDANCES Québec, 20 octobre 1882. Monsieur le rédacteur,

S'il plaît à monsieur l'avocat Dunbar, de Québec, de se faire passer pour un énergumène, qui a droit de l'en empêcher ? A coup sûr ce n'est pas moi. Mais aurais-je ce droit, je ne tiendrais pas à l'exercer ; l'intérêt que je porte à ce monsieur n'est pas assez considérable pour cela.

employer ces pilules incomparables pour arrêter les premiers symptômes de maladie et rétablir l'ordre dans le système sans empêcher aucunement de vaquer aux affaires ou à nos amusements. Il est important surtout pour les jeunes gens de pouvoir toujours diriger facilement, sans quoi la croissance est arrêtée, les muscles se relâchent et l'esprit s'affaiblit. Ces pilules remédient si facilement à l'indigestion que personne à part les plus insouciants ne voudrait lui permettre de ruiner leur santé.

MARITIME.—On dit que le vapeur *Montagny* a été acheté par un syndicat qui a l'intention de lui faire tenir une ligne l'année prochaine entre Québec et Ste-Anne de Beauré.

Les propriétaires de remorqueurs se plaignent que leurs revenus ont été minces cet été et que bien peu d'entre eux ont sauvé leur temps.

Un journal dit que les navires, de l'avenir seront construits en acier, et qu'ils seront plus durables et coûteront moins cher, en définitive que les bâtiments en fer ou en bois. Ils pourront porter plus de cargaison en proportion de leur capacité, ils offriront plus de stabilité contre les dangers ordinaires de la mer, soit quand ils sombreront ou qu'ils frapperont sur des écueils, et donneront enfin plus de profits à leurs propriétaires. L'expérience est faite maintenant et les manufacturiers d'acier anglais qui étaient sur le point d'abandonner cette industrie de désespoir, ont maintenant une belle perspective devant eux.

DANS LE MONDE COMMERCIAL.—La maison Thibault & Frères, de Montréal, poursuit Benning et Barsalon pour un montant de \$11,813 qu'ils ont perdu avec la maison Marcotte. Benning et Barsalon soutiennent portés cautions.

Des poursuites ont été intentées hier à la maison Hope, de Montréal, qui vient de faillir. M. Ross de Québec, réclame \$7,000 de marchandises qui venaient d'être transmises à la maison Hope et une maison anglaise réclame \$6,000.

—D. Choquet, épicer, de St-Hyacinthe, est en faillite. Passif : \$2,000.

UN DRAMATIQUE ÉVÉNEMENT a causé de l'émoi, au Grand-Tronc. Un homme, âgé d'à peu près soixante ans, vêtu assez convenablement, s'est suicidé dans les circonstances suivantes :

Il y a deux jours, un immigrant arrivait de Manitoba en route pour l'Europe. En attendant le départ du paquebot, il alla se réfugier à l'hôtel McKibbin.

Le soir, il soupa comme d'habitude, mais il paraissait triste, pensif, ne parlait à personne ; il fuyait la conversation des autres pensionnaires.

De bonne heure, pendant la veillée, il monta à sa chambre. On ne fit guère attention à son départ, mais quelques heures plus tard, un bruit étrange fit naître des soupçons au propriétaire de l'établissement. Il fit des recherches dans toutes les chambres et un spectacle horrible s'offrit bientôt à ses yeux.

Sur un lit était le malheureux vieillard qui venait de se faire une large incision à la gorge d'où le sang coulait abondamment.

En un instant, tout le monde fut sur pied. On envoya chercher le docteur Laffeur, il était alors trois heures. Celui-ci arriva pour constater la mort du malheureux.

Il s'était coupé la gorge avec un couteau que l'on a retrouvé tout taché de sang et de la matelasse du lit.

Ce qui prouve que sa détermination était bien prise, qu'il ne regretta pas son crime, c'est que, quand il entendit parler d'un médecin, il fit des efforts pour se pencher la tête en dehors du lit comme s'il eut voulu donner plus de cours à l'écoulement du sang, en finir plus vite avec la vie.

Le docteur a trouvé dans la poche de l'habit du défunt un portefeuille contenant seize piastres et un billet de passage pour Liverpool à bord des vapeurs océaniques de la compagnie Allan.

Le défunt se nommait Charles Matthews et on ne connaît pas le motif qui lui fit le pousser à cet acte de désespoir.

M. le docteur Laffeur a notifié le coroner Belleau qui lui a répondu qu'il ne croyant pas que si dans ce cas une enquête était nécessaire.



**L'HUILE ST-JACOB**  
MARQUE DU COUREUR

**LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.**  
La Névralgie, Sciatica, l'algie, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Équinancie, l'Inflammation du Gésier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'huile St-Jacobs comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tout ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.  
Vendu Par Tous les Droguistes Et Commerçants de Médecines.  
**A. VOGELER & CIE.,**  
Baltimore, Md., U. S. A.

**Le Renouveau des cheveux, de Hall**

Est un composé scientifique renforçant les plus puissants agents réparateurs du règne végétal. Il agit sur les cheveux gris leur couleur primitive et nettoie le cuir chevelu. Il guérit les pellicules et arrête la chute des cheveux. Il fait pousser les cheveux les plus nutritifs nécessaires à son développement, la rend brillante et douce et il est sans égal pour la coiffure. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été offerte au public, car son effet est de longue durée, et ne nécessite qu'une application de temps à autre. Des médecins éminents le recommandent, il est même officiellement approuvé par l'Essayer de l'Etat du Massachusetts. La popularité du **Renouveau des Cheveux**, de Hall (**HALL'S HAIR RESCUE**), s'est accrue, par une épreuve de plusieurs années, dans le pays et à l'étranger, et cette composition est connue et employée actuellement par toutes les nations civilisées de la terre.

Préparé par R. P. Hall et Cie à Nashua, N. H., E. U.

En vente chez tous les Pharmaciens.  
Québec, 13 juillet 1882.—lan. S

**Repos et confort pour les malades**

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans la tête, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc, etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante la panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde, et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

**Mères! Mères! Mères!**

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du **SROP CALMANT DE MME WINSLOW**. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement offensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.  
Québec, 18 janvier 1882—lan Q

**MARCHÉS DE QUÉBEC.**

Farine et Grains.

Québec, 21 octobre 1882.

Extra, extra, baril, 196.	\$5.60	7.60
Extra	5.40	7.50
Force pour boulangers	5.80	7.30
Extra du printemps	5.30	5.40
Supérieure No. 2	4.90	5.10
Pine	4.40	4.60
Farine en poches, de 100 livres.	2.70	3.00
de seigle en quart.	0.60	0.60
Mais ou blé d'Inde blanc, par 200 livres.	4.30	4.40
Mais ou blé d'Inde jaune, par 200 livres.	4.40	4.50
C. RAISIN—Blanc semence (rouge) par 60 livres.	0.90	0.90
Pois	1.10	1.10
Fèves le minot	1.40	1.50
Avoine 32 livres	0.49	0.50
Sou par 100 livres	0.95	1.00
Gruau par 200 livres.	2.85	3.00
Pain par 100 bottes.	9.00	10.00
Paille par 100 bottes.	4.00	5.00
Orge par minot.	0.90	1.00

**Provisions, Etc., Etc.**

Québec, 21 octobre 1882.

Beurre frais par livre.	\$0.22	0.25
« sale	0.20	0.22
Patates par minot.	0.50	0.60
Cafés par douz.	0.20	0.25
Sucre d'érable par livre.	0.08	0.10
Fromage, par livre.	0.15	0.15
Oignons par caisse.	2.50	2.80

**Lards, Jambons, Etc., Etc.**

Québec, 21 octobre 1882.

Lard frais par 100 livres.	\$10.00	10.50
« frais par livre.	0.12	0.13
« sale	0.13	0.13
Jambons frais par livre.	0.10	0.12
« fumés	0.14	0.14
Lard Mess.	20.00	27.00
« Mince.	21.00	24.00
« Prime Mess.	21.00	21.50
« Engl. P. Mess.	21.00	22.50
« Extra Prime.	19.00	19.00
Saindoux en saçon.	3.15	3.15

**Poissons.**

Québec, 21 octobre 1882.

Poissons—Séchés le quintal.	\$6.00	6.25
Morue verte le baril	6.00	6.00
Sammon No. 1, baril de 200 livres.	20.00	21.00
Sammon N.1, la livre.	0.13	0.14
Hareng du Labrador.	5.00	6.50

**Bœufs, Moutons, Etc.**

Québec, 21 octobre 1882.

Bœuf tête qualité, par 100 livres.	\$ 9.00	10.00
« 2ème	8.00	9.00
« 3ème	7.00	8.00
Bœuf par livre.	0.06	0.11
Mouton par livre.	0.10	0.15
Veau.	0.00	0.00

**A vendre.**

UNE TERRE de deux arpents et demi de front sur une profondeur de quarante-deux arpents, située à environ une demi-lieue au sud-ouest de l'église de St Denis de Kamouraska. Pour les conditions s'adresser à MME VÈVE OLIVIER DUPLESSIS. Québec, 21 octobre 1882—3rps. 664

**A VENDRE.**

UNE MAISON à un étage, en briques, avec boutique de boulanger, hangar et étable. Le terrain a 63 pieds de front sur 60 de profondeur. Aussi un pécun mécanique. No 79, rue des Commissaires, St-Roch. Conditions de vente faciles. S'adresser sur les lieux à M. EPIPHANE LEFRANÇOIS. Québec, 16 octobre 1882—1s. 661

**Terre à vendre**

UNE terre située à 2 milles de la station du chemin de fer à St-Raymond, ayant deux arpents de front sur 20 de profondeur, avec maison et grange. Bonne terre et bon poste pour la pêche. S'adresser à MME MARIANNE MARGOTTE, Chez M. Joseph Marcotte, rue St-Gabriel, faubourg St-Jean, Québec. Conditions faciles. Québec, 16 octobre 1882—1m. 660

**\$500 de récompense!**

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladie d'été, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrions pas guérir avec les pilules végétales pour le foie du Dr West, lorsque l'on aura suivi exactement les prescriptions. Ces pilules sont purement végétales, et donnent toujours satisfaction. Elles sont recouvertes avec du sucre et en grandes boîtes contenant 30 pilules; prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Déliez-vous des contrefaçons et des imitations. Les véritables sont faites seulement par JOHN C. WEST & CIE, fabricants de pilules, à Chicago et Toronto. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la maille sur réception d'un timbre de 3 cents.



**LA SANTÉ EST LA RICHESSE.**

Le traitement du docteur E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau est un spécifique sûr contre l'hystérie, les étourdissements, les convulsions, les accès, les névralgies nerveuses, les maux de tête, l'affaiblissement des nerfs causés par l'usage de l'alcool ou du tabac, affaiblissement du corps, de l'esprit, ramollissement du cerveau, conduisant à la folie, à la déréglité et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, et toutes maladies causées par un excès de travail de l'esprit, ainsi que tout excès de tout autre genre.

Chaque boîte contient des remèdes pour un mois. Un dollar par boîte, ou six boîtes pour cinq dollars; envoyées par la maille sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront tous les cas. Avec chaque commande que nous recevrons pour six boîtes, accompagnées de cinq dollars, nous expédions à l'acheteur la garantie écrite que nous lui remettrons son argent, si le traitement n'opère pas une guérison.

JOHN C. WEST & CIE, Seuls propriétaires, Toronto, Ont. En vente à Québec chez J. J. Veillon, 127, rue St-Joseph, et chez E. Giroux & Frères, 32 et 39, rue St-Pierre Québec, 9 août 1882—lan. 602

**BEHAN BROTHERS,**

RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

**IMPORTATEURS.**

NOS importations d'automne étant à présent complètes, nous montrons l'assortiment le plus grand et le mieux assorti de marchandises d'étapes et de fantaisie qui n'a jamais été offert dans la cité.

Nous importons tous nos effets directement des meilleurs manufacturiers, nous marquons tous nos effets en chiffres distincts, nous les vendons avec les plus petits profits possibles et n'ayant qu'un seul prix, nos pratiques seront toujours certaines d'avoir la meilleure valeur possible pour leur argent.

**Liste des Départements!**

Soies noires et de couleurs, Velours unies et de fantaisies, Etolfes à Robes, Winceys, Bonnetteries, Gants, Rubans, Dentelles, Cravates, etc., etc., Draps, Tweeds, Couvertures, Flanelles, Toiles, Cotons, et une grande variété d'Étoffes à Rideaux, Tapis, Prelarts, Nattes, etc., etc.

**Behan Brothers.**

P. S.—Une attention toute spéciale est donnée aux pratiques de la campagne.

**FLYNN, DROUIN & GOSSELIN**

**AVOCATS,**

BUREAU D'AFFAIRES: 28, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC. Suivent les Cours des Districts de QUÉBEC, MONTMAGNY et GASPÉ. F. X. DROUIN, Hon. E. J. FLYNN, LL. D., JEAN GOSSELIN, Québec, 23 juillet 1881. 233

**CORYZINE.**

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)  
Ce remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTS. Prix en gros \$2.00 la douzaine. Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables de Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air. En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.

**Chemin de Fer du Nord.**



**A PARTIR DE LUNDI, 25 SEPTEMBRE 1882.**  
Les trains circuleront comme suit:

	MIXTE.	MALLE.	EXPRES.
Départ d'Hochelega pour Québec.	4.00 A. M.	3.00 P. M.	10.00 P. M.
Arrivée à Québec.	7.00 P. M.	9.50	6.30 A. M.
Départ de Québec pour Hochelega.	5.20 A. M.	9.10 A. M.	10.00 P. M.
Arrivée à Hochelega.	8.30 P. M.	4.00 P. M.	5.00 A. M.
Départ d'Hochelega pour St-Félix de Valois.	5.15 P. M.		
Arrivée à St-Félix de Valois.	8.20		
Départ de St-Félix de Valois pour Hochelega.	5.20 A. M.		
Arrivée à Hochelega.	8.50		

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelega.

En connexion avec le Chemin de Fer Pacifique pour Ottawa.

**BUREAU GENERAL, QUÉBEC.**  
BUREAUX DES BILLETS: 13, Place d'Armes, MONTREAL, 202, Rue St-Jacques, Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec. Chemin de Fer du Pacifique Canadien, OTTAWA, A. DAVIS, surintendant. Québec, 29 septembre 1882.

**P. Mackay,**

Avocat,  
No 12, RUE DONNACONA, PRÈS DES URULINES.

La société Mackay & Turcotte est dissoute.  
Québec, 26 septembre 1882—lan. 647

**LIBRAIRIE ST-ANTOINE DE PADOUE,**

No 185, RUE ST-JOSEPH, No 185.

**A Vendre.**

LA COLLECTION COMPLETE (46 volumes) Les admirables romans de A. DEVOILLE. Assurément, il n'y a guère d'ouvrages qui méritent mieux de figurer sur les rayons d'une bibliothèque de paroisse, de couvent ou de collège. Chaque volume séparément se vend

**\$0.50 Cinqante Cents \$0.50**

En voici les titres:— Le Proscrit, L'Oeil d'une Mère, Mémoire d'un Ancien Serviteur, L'Astre du Soir, Les Deux Ombres, L'Exilé, Lucie de Polyeimieus; Deception; La Cloche de Louville; Un Réve; La Bohémienne; Le Tour de France; Les Apostats et les Martyrs; Les Prisonniers de la Terreur; L'Etoile du Matin; Le Cercle de Fer; Le Parjure; Le Fruit de l'Arbre; Le Château de Maiche; Les Echos de ma Lyre; Le Sac de Rome; Andros ou le Prêtre Soldat; Mémoires d'un Vieux Paysan; Le Paysan Soldat; Les Ouvriers; Le Négatif; Le rendez-vous de la Famille; Vengeance, en 2 volumes, \$1.00; La Française de Besançon, en 2 volumes, \$1.00; Le Solitaire de l'Île Barbe; Les Suites d'un Caprice; Irena ou la Vierge Lyonnaise, en 2 volumes, \$1.60; Les Croisés, 2 volumes, \$1.60.

OEUVRES COMPLETES de Henri Conscience, de A. de Lamolhe, de A. Bresciani, de madame Craven, de Dlle Monnot, de Zénaïde Fleuriot, de Maurice et Eugénie de Guérin, de Dlle Marchal, de Auderval, etc., etc.

Très riches CHAPELETS en grenat et en nacre de perle, montés en argent. Croix et médailles d'argent.

IMAGES DE TOUS GENRES, splendides.

**ÉTUDES**

parfaitement réussies, tout à fait dignes de figurer comme tableaux d'églises, de chapelle. Les familles chrétiennes voudront aussi en orner leurs salons.

FOURNITURES on ne peut plus variées pour ÉCOLES ou pour BUREAUX. Livres de classe à très bon marché. Livres de prières, de messe, et de méditations, en tous genres.

**LE GUIDE DE LA JEUNE FEMME.** LE GUIDE DE LA JEUNE FEMME. Voilà deux excellents livres de messe, approuvés et hautement recommandés par

SA GRANDSEUR MGR L'ARCHEVÊQUE. Et tous les Evêques de la Province.

N'oubliez pas les titres: Le Guide du Jeune Homme; Le Guide de la Jeune Fille.

**P. MASSON,**

Libraire,  
No 185, RUE ST-JOSEPH, No 185, Vis-à-vis de l'Eglise de St-Roch, Québec.

—AUSI— A LA MEME LIBRAIRIE: LIVRES BLANCS! LIVRES BLANCS! LIVRES BLANCS!

De tous les formats et de tous les prix. Excellent papier et reliure irréprochable.

P. MASSON, Libraire, No 185, rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 6 juillet 1882—lan. 675

**Charbon à vendre.**

Charbon écossais pour chaudières à vapeur.

1 100 tonnes ex Royal Visitor.	Knights.
900	Benefactress.
700	Sharnborg.
800	Albertine.

**Charbon anglais.**  
550 tonnes ex Rutland.  
550 Grate Coal.  
750 Blacksmith Coal.

**Charbon américain.**  
1 100 tonnes charbon Egg.  
400 Stove.  
300 Chesnut.

JOHN MACNAUGHTON & CIE.  
194, rue St-Paul, et Quai des Indes.  
Québec, 9 octobre 1882. 653

**Après l'Incendie**

**A. J. TURCOTTE, Marchand-Epicier,**

A l'honneur de prévenir le public de la ville et de la campagne que la réouverture de son magasin a lieu

**SAMEDI, 14 courant,**  
64 et 66, Rue St-Joseph, St-Roch.

[Maison Et. Paradis]  
On le public et ses anciennes pratiques trouveront un assortiment splendide

d'Épiceries Fraîches, Vieux vins, Bonnes liqueurs et Provisions.

LES achats sont faits avec le plus grand soin et au comptant. Il espère pouvoir satisfaire tous ceux qui voudront l'honneur d'une visite.

Le profil de l'occasion de cette annonce pour remercier le public du bienveillant patronage qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et espère, par la ponctualité qu'il mettra à servir tous ceux qui voudront l'honneur d'une visite, continuer à recevoir leur patronage.

**A. J. TURCOTTE,** Marchand-Epicier, EN GROS ET EN DÉTAIL, Rue St-Joseph, Nos 64 et 66, Québec, 16 octobre 1882—lan. 658

**Librairie! Librairie!**

**Librairie! Librairie!**  
Un immense assortiment de LIBRAIRIE venant d'être reçu à la

**LIBRAIRIE - DERY,**

40, rue St-Pierre, Basse Ville, Québec.

LE COMMERCE et le PUBLIC en général LE trouveront à cet établissement l'assortiment le plus complet qui se soit jamais offert dans cette ligne. La quantité immense de marchandises de ce genre qu'on y tient constamment, permet au propriétaire de les offrir à des prix défiant toute compétition.

On attire spécialement l'attention sur le grand assortiment de LIVRES BLANCS pour comptabilité, etc., que l'on vient de recevoir, ainsi que les PAPIERS et ENVELOPPES de toutes sortes. Une grande variété d'articles de Bureaux des genres les plus nouveaux. Encre Française, Anglaise et Américaine, Livres de Prières, depuis la plus simple jusqu'à la plus riche reliure; ainsi que Chapelets, montre en argent, etc. Boîtes mathématiques des plus complètes, Toiles et Papiers à dessin, Classiques, assortiment au complet par tous les auteurs, Dictionnaire Bescherelle, Académie, Fleming et Tibbin, Sarrènes, Webster, Nugent, George, Bénard et Hocquart.

Aussi Presses et Livres à copier de toutes les grandeurs.

Escompte libéral accordé au commerce. En gros et en détail. I. P. DERY, LIBRAIRE, Québec, 1er mai 1882—lan. M

**Librairie-Anglais.**

Aux Messieurs du Clergé, A Messieurs les Marchands, Aux Municipalités Scolaires.

ATTENTION !!

Renard & Cie

RECOIVENT JUSTEMENT DES ETATS-UNIS UN SPLENDIDE ASSORTIMENT

d'Objets plaqués

TELS QUE :

- Pots à Eau, Corbeilles, Huiliers, Etc., Etc.

Qu'ils vendront toujours à Bon Marché !

Nous tenons toujours l'assortiment complet

Dans la Coutellerie,

Ainsi que la célèbre

HUILLE ASTRALE.

RENAUD et CIE,

24, RUE ST-PAUL

Quebec, 8 juillet 1882.



Les Pilules et Onguent Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.

L'ONGUENT

est un remède infatigable pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excoécroses glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2, 2s. 9d., 11s. 2s., et 3s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays.

CE JOURNAL peut-être trouvé au

Journal de la Ville de Québec, 110, rue St-Jean, Québec, 25 mars 1880.

CONDITIONS

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA (Un an) \$6.00

ETATS-UNIS (Six mois) 3.00

(Trois mois) 1.50

ANGLETERRE (Un an) 25s

(Six mois) 12s 6

(Trois mois) 6s 3

FRANCE (Un an) 60 Francs

(Six mois) 30

(Trois mois) 15

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous 10 centes

Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 centes par ligne pour la première insertion, et de 5 centes pour les insertions subséquentes.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau,

EDITEUR PROPRIETAIRE.

De R. E. DIONNE, rédacteur en chef, FLAVIEN MOFFRET, assisté rédacteur, AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne.

CREDIT PAROISSIAL

268, Rue Notre-Dame, Montréal

C. B. Lanctot,

IMPORTATEUR

d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'Eglise DE TOUS GENRES

MANUFACTURE

de Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingerie d'église, Chemin de Croix en peinture sur toile, Bannières, Colliers, Insignes, Drapeaux pour procession et fêtes publiques.

Vins de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal, Gerges, Chandeliers, Huile d'olive.

Encens, Bougies, et Chandeliers de cire.

Braie-encens, Chapeliers, Images.

Médailles, Crucifix, Fleurs pour autels.

Mérimos à Soutanes, Says noirs, Draps noirs, Toiles, Soirées de toute couleurs et qualités, Etoffes à voile, Galons, Franges, Dentelles et Guipures en or, Glands, Bouquets brodés or, etc., etc. Candelabres et lustres en Cristaux Lampes de Sanctuaire, Chandeliers d'Autel, divers objets d'art, de fantaisie, religieux, etc.

Spécialité de chasubles, chapes et dalmatiques tout récemment reçues d'une maison importante d'Europe discontinuant ces affaires. Assortiments des plus complets en drap d'or et en soie, non brodés, et brodés or et soie, à la mécanique et à l'aiguille.

Prix exceptionnels et fournis sur demande. Satisfaction garantie.

Québec, 10 juin 1882—lan.

547

R. MORGAN,

Marchand de musique,

Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, (six caisses) où ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix modéré. Cet assortiment est trop considérable pour qu'il soit possible d'en faire l'énumération, mais on se bornera à mentionner deux livres qui seront bien accueillis et formeront un magnifique complément aux œuvres musicales de la famille, savoir: Chansons de la France, contenant 60 des plus belles romances françaises, etc., avec accompagnements complets de piano-forte et accessoires. Prix en brochure, \$1.00; richement relié en toile bleue et dorée, \$1.50. Les Chansons populaires du Canada, volume magnifiquement relié dans le même genre que le précédent, sont aux mêmes prix.

Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié. Une visite est respectueusement sollicitée.

R. MORGAN,

Marchand de musique,

8, rue La Fabrique,

Québec, 25 février 1882.

Traverse du Grand-Tronc.

Et après le 31 courant, le steamer de la Traverse quittera

QUÉBEC STATION DE LEVIS.

A. M. 6.45 Express pour Halifax.

10.30 Malle pour la Rivière du Loup et train mixte pour Richmond.

12.45 Express pour Montréal et Island Pond.

P. M. 6.45 Train du marché de Lévis et du Loup.

7.45 Malles pour l'Ouest.

Les sautois seulement.

12.30 Malles anglaises à Rimouski et train spécial à Petit Mét.

Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret.

Québec, 6 octobre 1882.

66

L. JOBIN,

Statuaire,

INFORME les MM. du clergé et les communes, les religieux, qu'il a ouvert un magasin de statues en bois, en plâtre, en carton-pierre, peintes et décorées sur commande, dans le style européen.

ET AUSSI DES

STATUES EN BOIS PLOMBÉS

POUR EXTÉRIEUR,

De toute grandeur et dimension !!

No 41, rue St-Jean, Haute-Ville, QUEBEC.

Québec, 9 mai 1882.

383

J. & W. REID,

FABRIQUANTS DE PAPIER,

A LA

PAPETERIE DE LORETTE

FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

Québec, 11 septembre 1880.

LEGER BROUSSEAU

Éditeur-Propriétaire, No 9, rue Buade, Haute-Ville, Québec

Vapeurs Océaniques

LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malle CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1882—ARRANGEMENT D'ÉTÉ—1882

LES lignes de cette compagnie se composent de six vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX. TONNAGE. COMMANDANTS.

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Commandants. Lists ships like NUMIDIAN, PARISIAN, SARDAINIAN, etc.

La voie la plus courte sur mer, entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service DE LA MALLE DE LIVERPOOL.

Partant de LIVERPOOL, chaque JEUDI, et QUINZE chaque SAMEDI, arrivant à LOUPOX pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Écosse, ou qui en viennent.

De Québec :

PERUVIAN..... Samedi 7 octobre.

PARISIEN..... 14

SARMAÏAN..... 21

POLINÉSIA..... 28

SARDAINIAN..... 4 novembre.

Prix du passage de Québec :

Cabine..... \$70.00 et \$80.00

Suivant les accommodements.

Cabine secondaire..... \$40.00

Entrepont..... 25.00

Les vapeurs du service de LIVERPOOL, Queenstown, Saint-Jean, Halifax et Baltimore, doivent effectuer leur départ comme suit :

De Halifax :

AUSTRIAN..... 9 octobre.

NOVA SCOTIAN..... 23

HIBERNIAN..... 6 novembre.

AUSTRIAN..... 20

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean :

Cabine..... \$20

Cabine secondaire..... \$15

Entrepont..... \$6

Les vapeurs du service de GLASGOW ET QUEBEC, doivent partir de Québec pour Glasgow :

HANOVRIAN..... 1er octobre.

MANITOBA..... 8

BUENOS AYREAN..... 15

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne peut retenir des chambres si on ne paie d'avance.

Des billets de commission pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Un vapeur avec les malles et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napoléon, chaque SAMEDI matin, à NEUF heures précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à ATLANS, RAR & CIE, Agents.

Québec, 7 octobre 1882.

Ligne de Steamers

DE LA Méditerranée et New-York !!

ES STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT: EGADI, SOLUNTO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON,

de 2500 à 4000 tonneaux, construits en fer, avec compartiments, et toutes les améliorations modernes pour le confort et la sûreté. Plusieurs autres steamers d'un tonnage plus fort sont en construction.

Les arrangements et confort pour les passagers sont tout ce que l'on peut désirer et sur quelques vaisseaux SUPERBE. La table ne peut pas être surpassée. La route est de NEW-YORK à :

Gibraltar, Marseille, Gènes, Naples, Messine, Palerme

et au retour DE PALERME DIRECTEMENT à New-York, touchant simplement à GIBRALTAR.

La route suivie se trouvant à près de 500 milles au sud de celle suivie par les steamers qui touchent au Havre, cette ligne Italienne est généralement favorisée par du beau temps.

Les passagers pour l'Italie par cette ligne de steamers, évitent les transports ennuyeux par chemin de fer qui étaient auparavant obligés de faire.

Les prix pour cabine et passage avec confort supérieur sont de \$75 à \$120 suivant les ports. Il y aura une grande excursion à Home dans le mois de juin 1882.

Il y a un médecin et une garde-malade sur chaque steamer.

Pour plus amples informations s'adresser à L. W. MORRIS, Brodway, New-York.

À Québec, à M. BROWN, Agent pour le Canada. No 113, Rue St-Pierre. Québec, 7 septembre 1881—lan.

1882—PRINTEMPS—1882

NOUVELLES

IMPORTATION !!

Nous prenons la liberté d'annoncer à nos pratiques et au public en général, que nous avons reçu un assortiment complet de marchandises d'étape et de fantaisie pour le printemps et l'été, savoir :

TAPIS, PRÉLARTS, RIDEAUX.

Tapis Bruxelles, Tapis Tapissierie, Bordures pour appareiller les Tapis, Bruxelles et Tapissierie, Tapis Impérial, Tapis Écossais, Tapis (Union), Tapis Tapissierie et laine pour escaliers, Tapis Bruxelles, Tapis Cocco.

PRÉLARTS.

Anglais, Américains, et Canadiens (de toute largeur).

Prépart pour Escaliers (de toute largeur).

NATTES EN LAINE.

Nattes en Bruxelles, Nattes en Tapissierie, Nattes en Cocco, Nattes en Caoutchouc, Grumb Cloth (de toute largeur).

RIDEAUX EN POINT

(au patron et à la verge) Mousseline à Rideaux (à la verge).

DAMAS DE SOIE

Pour rideaux et couvertures de meubles. Repps de soie, pour rideaux et couvertures de meubles.

Repps de soie et laine. Nouvelles étoffes à Rideaux, laine et soie. Velours de couleurs et Crétonnes. (nouveau).

Tapis de table et de piano.

FRANGE DE LAINE (pour rideaux)

Glands de laine, Pôles et corniches en cuivre et en noyer noir. Mains et ornements en cuivre, Baguette en cuivre [pour escaliers]

MIROIRS, MIROIRS

De toutes dimensions pour corniches et trumeaux. Tables Jardinières, Étagères, etc., etc.

ORNEMENTS D'ÉGLISES.

Chasubles, Châsses, Pâis, Croix, [pour ornements], Damas soie, Drap [or et argent], Frange [or et argent], Frange soie [blanche et jaune], Galons [or et argent], Galons soie [blancs et jaunes], Dentelles [or et argent], Paillettes et cannellées, Glands [or et argent].

ENCENS, ETC., ETC.

—AUSSI—

Mérimos français [double] pour soutane, Bas d'aubes [au patron et à la verge], Dentelles pour Bas d'aubes, Cordons d'aubes.

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS

Tweeds Écossais, Anglais et Canadiens, Serge, Drap noir et Casimir, Capots Caoutchouc, Vêtements en tweed imperméables, Chemises blanches et couleurs, Coils, Cravates, Gants, Parapluie et Cannes, Chapeaux satin français, Chapeaux satin anglais, Chapeaux feutre noirs et couleurs, Bonnets écossais, Épinglottes, Boutons de fantaisie pour chemises.

DÉPARTEMENT DES DAMES

Robes noires [gros grain], Robes noires [gros grain], Soies brochées noires et couleurs, Satins merveilleux noirs et de couleurs, Satins moirés [de toutes nuances], Moires antiques, Ornements et garnitures, Etc., Etc., Etc.

PLUMES D'AUTRUCHE

Blanches, noires et couleurs, Fleurs et Rubans de nouveauté, Franges soies noires et couleurs, Coils et Poignets, Fichus et Cravates.

TOILES A DRAP

Toiles à oreillers, Toiles à nappes, Toiles à serviettes, Toiles à verres, Coton à drap, Coton à oreillers, Secrétaires en coton, etc., etc., Couvre-pieds blancs et couleurs, Couverts blancs et couleurs, Matelas en laine, Matelas en crin.

GRAND ASSORTIMENT D'ÉTOFFES POUR DEUIL.

—TELLES QUE—

Mérimos, Paramatas, Cachemires, Repps, Tibets, Canton Crape, Persian Cord, Etc., Etc.

CREPE DE COURTAULD.

Parfumeries

L. T. PIVER et de LUBIN, Etc., Etc.

CANTS KID D'ALEXANDRE

Valises, Portemanteaux, Etc.

N. B. Conditions faciles.

Escompte au comptant

QU'UN SEUL PRIX

Jos. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le-Fort,

No 62, COTE DE LA MONTAGNE.

Québec, 29 avril 1882.

1

1

1

1

1

1

1

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1882—ARRANGEMENTS D'ÉTÉ—1882

Le et après LUNDI, 3 JUILLET, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés :

Laisseront la Pointe Lévis

Heure de Chemin de Fer. Québec.

Train d'Express pour Halifax et St. Jean..... 7.30 A. M. 7.15 A. M.

Train d'Accommodation et de la Malle..... 11.15 A. M. 11.00 A. M.

Train de Fret..... 7.30 P. M. 7.15 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis.

Train d'Express d'Halifax et de St. Jean..... 9.50 P. M. 8.35 P. M.

Train d'Accommodation et de la Malle..... 1.10 P. M. 12.55 P. M.

Train de Fret..... 5.15 A. M. 5.00 A. M.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis jendis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

Bureau du C. de F. Moncton, N. B., 27 juin 1881.

D. POTTINGER, Surintendant en chef, Québec, 3 juillet 1882.

1105

1105

1105

1105

1105

1105

1105

1105

1105